

Note de synthèse du stage de Maxime Pons

Direction du Développement économique, du tourisme
et de l'enseignement supérieur

Du 02 au 31 juillet 2018

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CONSTRUCTION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Référent élu : Daniel Carrié, maire de Lunac,
vice-président en charge de la vie rurale et agricole

Référent technique : Nicolas Moulène, directeur du développement
économique, du tourisme et de l'enseignement supérieur

SOMMAIRE

→ Introduction	p. 4 et 5
I) Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)	p. 6 à 9
II) Les acteurs du PAT	p. 10 à 13
III) Le diagnostic territorial	p. 14 à 19
IV) La feuille de route	p. 20 et 21
→ Conclusion	p. 22 et 23

INTRODUCTION

Rétrospective du travail réalisé

➔ RÉTROSPECTIVE DU TRAVAIL RÉALISÉ

- La mission initiale qui portait sur le **concept de marque territoriale** s'appuyait sur un **diagnostic juste** et une **ambition claire** de développement territorial ;
- Cependant, les résultats issus conjointement des **travaux bibliographiques et de terrain**, disponibles en suivant le lien ci-dessous, ont conduit à **écarter temporairement l'outil marketing** comme réponse à la problématique posée ;
- Toutefois, il est nécessaire d'agir et de **soutenir le développement** des secteurs agricoles, agroalimentaires et touristiques. Dans cette optique, ce n'est donc plus un outil isolé qui nous intéresse mais un **projet d'envergure** ;
- Ainsi, la mission du stage a été redéfinie pour étudier **l'opportunité de construction d'un Projet Alimentaire Territorial**, une démarche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation dont les détails vont être présentés dans cette synthèse.

 Lien vers la note de pré-bilan du stage : <https://drive.google.com/open?id=1wzjx57hXTdIB8SMkR64ECh7jyLLb9rti>

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Présentation de la démarche

➔ FONDEMENT LÉGAL

- **La notion de Projet Alimentaire Territorial** a été introduite dans loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.
- **Le PAT** est un contrat élaboré conjointement avec l'ensemble des acteurs concernés par les filières agricoles et agroalimentaires sur un territoire donné.
- **Son but** est de structurer l'économie agricole et de mettre en œuvre un système alimentaire territorial en développant les produits issus des circuits courts et de l'agriculture biologique.

➤ Extrait de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 :

« [Les PAT] s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet.

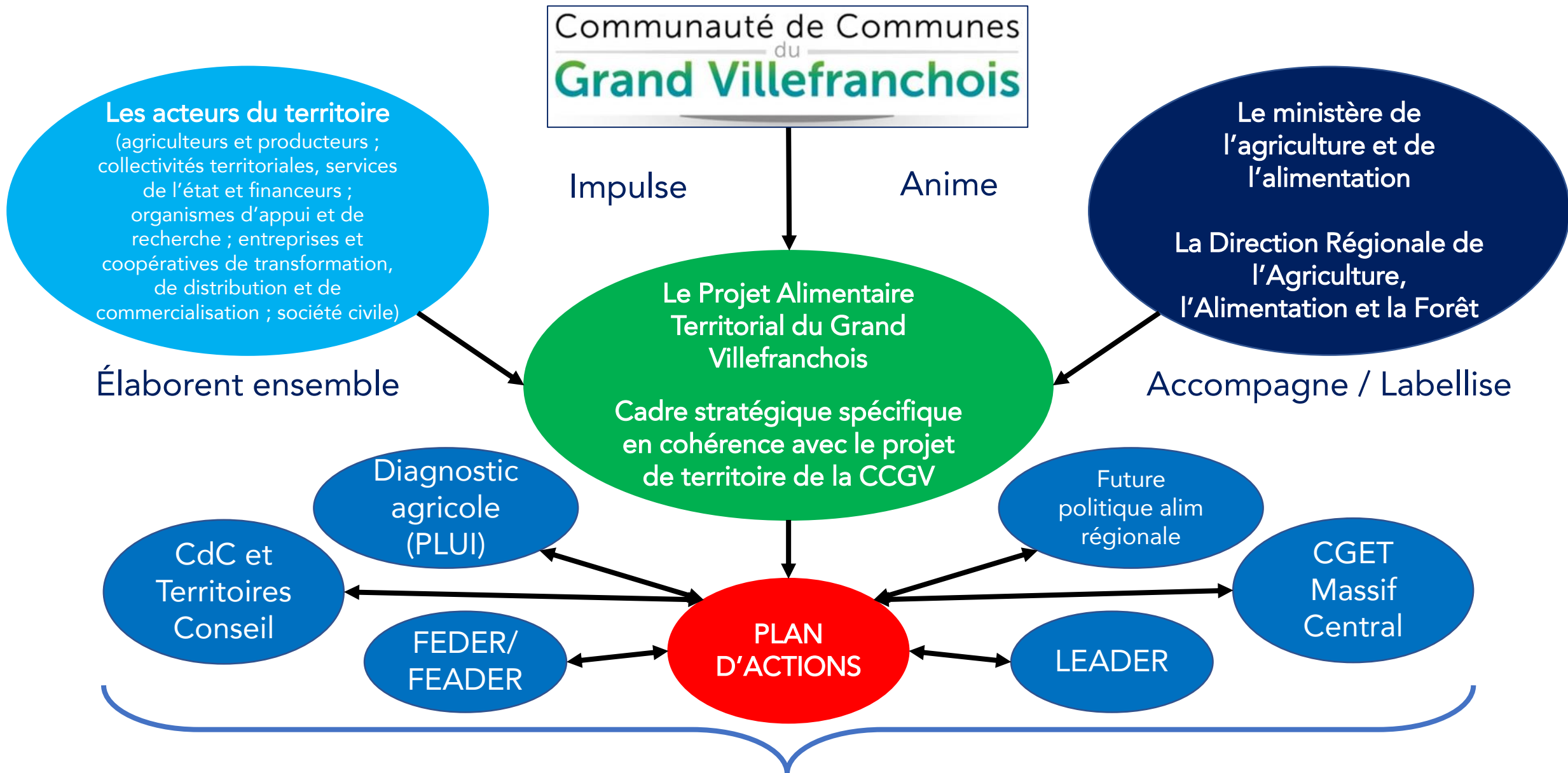
Ils peuvent mobiliser des fonds publics et privés.
Ils peuvent également générer leurs propres ressources. »

Logo de reconnaissance d'un
Projet Alimentaire Territorial

Source : <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/pat.png>



① Lien vers la plaquette de présentation : <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/56046?token>



Mise en cohérence des politiques sectorielles du territoire

JUSTIFICATION D'UN PAT

- Le territoire de la **Communauté de communes du Grand Villefranchois** dispose de **tous les acteurs nécessaires à l'élaboration d'un PAT**, en particulier en ce qui concerne les producteurs et transformateurs de denrées du secteur primaire ;
- Pour autant, les initiatives menées sont isolées et dispersées, **sans réelle cohésion d'acteurs en réseau**, amoindrissant la mise en commun d'idées et le pouvoir de communication des démarches auprès de la population locale ;
- De ce fait, le **projet d'élaboration d'un PAT** sur le Grand Villefranchois, à **l'initiative de l'EPCI**, trouve son fondement dans cette volonté de **rapprocher des acteurs éclatés** en une véritable démarche cohérente à une **échelle géographique raisonnable**.

LES ACTEURS DU PAT

Classification et carte des interactions

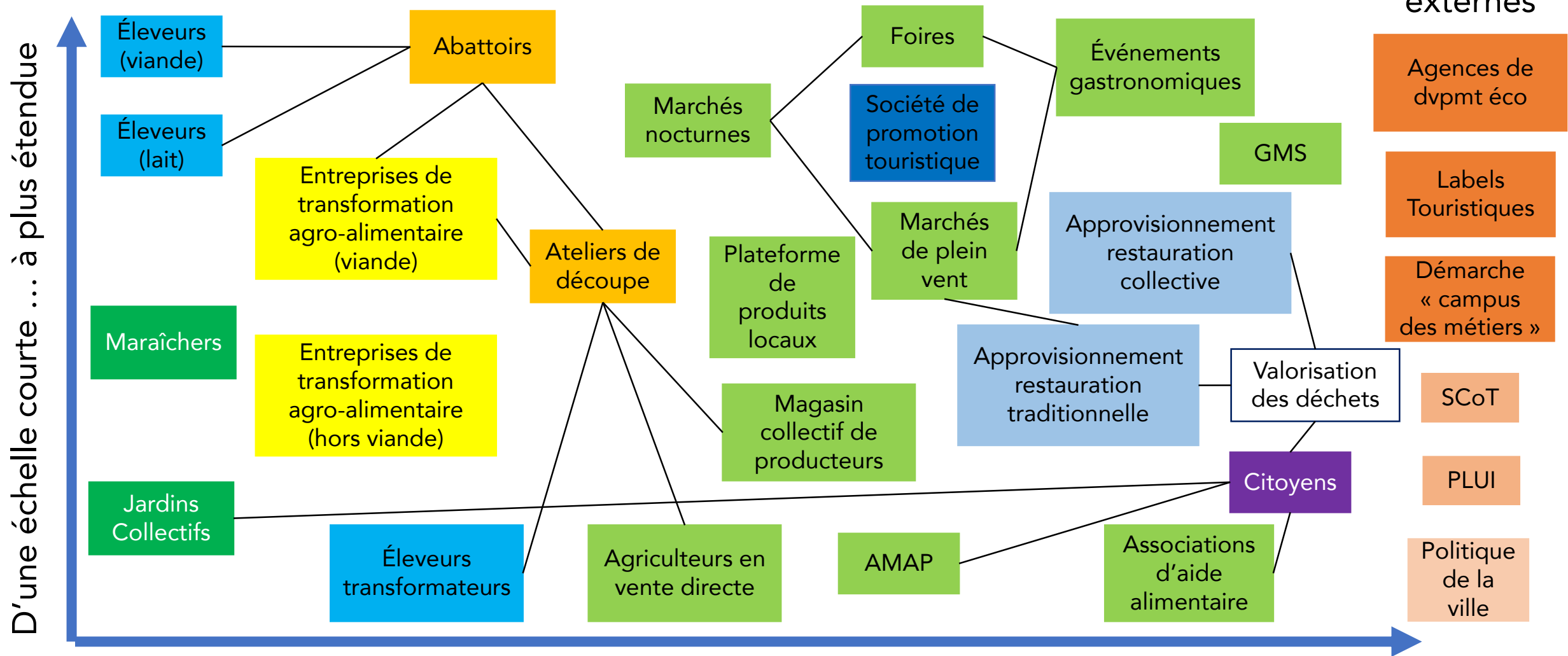
ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

CATÉGORIE	Liste des potentiels partenaires
PRODUCTEURS	Éleveurs de veau d'Aveyron et du Ségala, d'agneau laiton de l'Aveyron, de porcs ou de volailles dans la tradition du sud-ouest, de bovins, ovins ou caprins pour le lait ; Fromagers ; Maraîchers installés en Agriculture Biologique ; Les initiatives de jardins collectifs (familiaux et partagés).
TRANSFORMATEURS	Abattoirs municipaux de VDR, salle d'abattage de volaille à Lafouillade ; Ateliers de découpe au lycée Beauregard, à la zone de la Glèbe (Guillaume Azam), chez les fermiers du bas-rouergue et dans le futur magasin de Saveurs Paysannes ; Entreprises de transformation agro-industrielle en viande (Le Fouilladol, Fontalbat-Mazars, Au bec fin, Soulié et Cance à Villeneuve) ou hors viande (Le moulin du Pivert, les Fromentiers, Meringue en Aveyron) ; Transformation sur l'exploitation (Lou Salcissou, Jacques Carles).
NÉGOCIANTS	Les négociants en bétail (Quercy Bas-Rouergue).
VENDEURS, REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS	Les marchés de plein vent (Foissac, Lafouillade, Villeneuve, VDR, Najac), les foires (Lafouillade, Villeneuve), les marchés nocturnes (Najac, Villeneuve, VDR) ; Agriculteurs en vente directe, AMAP de VDR et de Sanvensa, La ruche qui dit oui! à VDR, le projet de halle de Naussac ; La restauration hors-foyer (collective et non-collective) ; La GMS (Carrefour, Leclerc, Intermarché, Biocoop) ; la future SPL (tourisme).
CONSOMMATEURS, PUBLICS et PRIVÉS	Citoyens, associations de consommateurs et professionnels de la santé ; Les événements culinaires (Salon du goût à Najac, concours du meilleur foie gras) ; Association Tables ouvertes à VDR.

FACTEURS NATURELS ET INFLUENCES EXTERNES

Ressources naturelles	Influences externes du système local
<ul style="list-style-type: none">- Richesse géographique et géologique avec les terrains du Causse et du Ségala ;- Présence de nombreux cours et plans d'eau dont l'Aveyron est la pièce maîtresse ;- Une qualité d'eau courante exceptionnelle ;- Des sols aux ressources variables mais en bon état.	<ul style="list-style-type: none">- Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le programme Leader du PETR Centre Ouest Aveyron ;- Le lancement de l'étude d'élaboration du PLUI avec en parallèle le diagnostic agricole du territoire ;- Les agences de développement Aveyron Ambition Expansion avec « Aveyron Vivre Vrai » et « Fabriqué en Aveyron » ainsi qu'Ad'Occ avec « Sud de France » ;- Les démarches de labellisation touristique et gastronomique (labels rouges, IGP, Grands Sites) ;- La démarche « Campus des métiers et des qualifications » des secteurs de l'agroalimentaire et de la gastronomie initiée par la direction du dévpt éco ;- Possibilités de financement crowdfunding et d'acteurs privés (banques, fondations, entreprises) ;

CARTE D'INTERACTION DES ACTEURS



De la production ... à la transformation ... en passant par la vente et la consommation

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux

ENJEUX ÉCONOMIQUES (1/2)

Le soutien au développement et à la modernisation des outils de transformation des produits agricoles.



→ Diversification de l'offre de prestations proposée par les abattoirs municipaux de VDR (réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'un atelier de découpe) et modernisation de la salle d'abattage de volaille à La Fouillade.

L'accompagnement aux projets d'extension ou de modernisation de l'activité des entreprises agroalimentaires locales.



→ Diversification de l'activité des Fromentiers de France avec la création d'une gamme de produits issus de l'AB.

→ Développement de l'activité de production de salaisons du Fouilladol à La Fouillade avec l'extension de la zone de fabrication.



ENJEUX ÉCONOMIQUES (2/2)

L'appui aux interfaces de vente de produits locaux et de rencontre entre producteurs et consommateurs pour renforcer leurs liens.



→ Déplacement du magasin « Saveurs Paysannes » pour une extension de la surface de vente et l'amélioration de l'offre en boucherie avec la création d'une salle de découpe.

→ Défense des foires et promotion des marchés valorisant les filières courtes et producteurs du pays.



L'aide à la conversion d'exploitations en agriculture biologique ou en SIQO.
L'accompagnement à l'installation et la reprise d'exploitations agricoles.

→ Développement d'une ingénierie financière et d'outils appropriés (accès au foncier, ex. de Monteils).

Le développement des compétences et la structuration d'un véritable pôle d'excellence territorial sur l'agroalimentaire liant activités de formation, expérimentation et innovation.



→ Développement de l'atelier technologique du lycée Beauregard

→ Création d'un centre de formation des métiers de la viande en lien avec la SEMAV via l'IFMV.

→ Inscrire le territoire à une démarche de campus des métiers

ENJEUX SOCIO-CULTURELS (1/2)

Le développement de l'agritourisme en appuyant les initiatives existantes (Accueil paysan, Bienvenue à la ferme) et en soutenant l'événementiel valorisant notre terroir (foires, marchés, salons).



→ Promotion des exploitations engagées dans les réseaux « Accueil paysan » et « Bienvenue à la ferme ».

→ Meilleure mise en valeur des produits locaux dans les foires, marchés et autres salons.



L'inclusion dans les projets d'aménagement du territoire d'espace foncier consacré à des jardins collectifs.

→ Initiatives à concrétiser de Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve et Najac.

ENJEUX SOCIO-CULTURELS (2/2)

L'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux ou bios, favorisé par une démarche logistique commune.



→ Réalisation d'une étude d'opportunité pour la structuration territoriale de l'approvisionnement de la restauration collective.

La sensibilisation des habitants et de la jeunesse à des comportements alimentaires raisonnés et adaptés au territoire.



- Interventions dans les établissements scolaires auprès des plus jeunes.
- Remise en valeur des espèces et pratiques agricoles anciennes.

L'accès à une alimentation de qualité pour les familles en difficulté.



- Valorisation de l'activité de l'association Tables Ouvertes à VDR.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



La protection des espaces nourriciers, en adéquation avec le diagnostic agricole du territoire.

→ L'intégration dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de mesures de protection de ces zones.



La sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets afin de limiter notre empreinte environnementale.

→ Création de poulaillers, mise à disposition de composts collectifs et recherche de solutions de valorisation des déchets issus de la filière agroalimentaire.



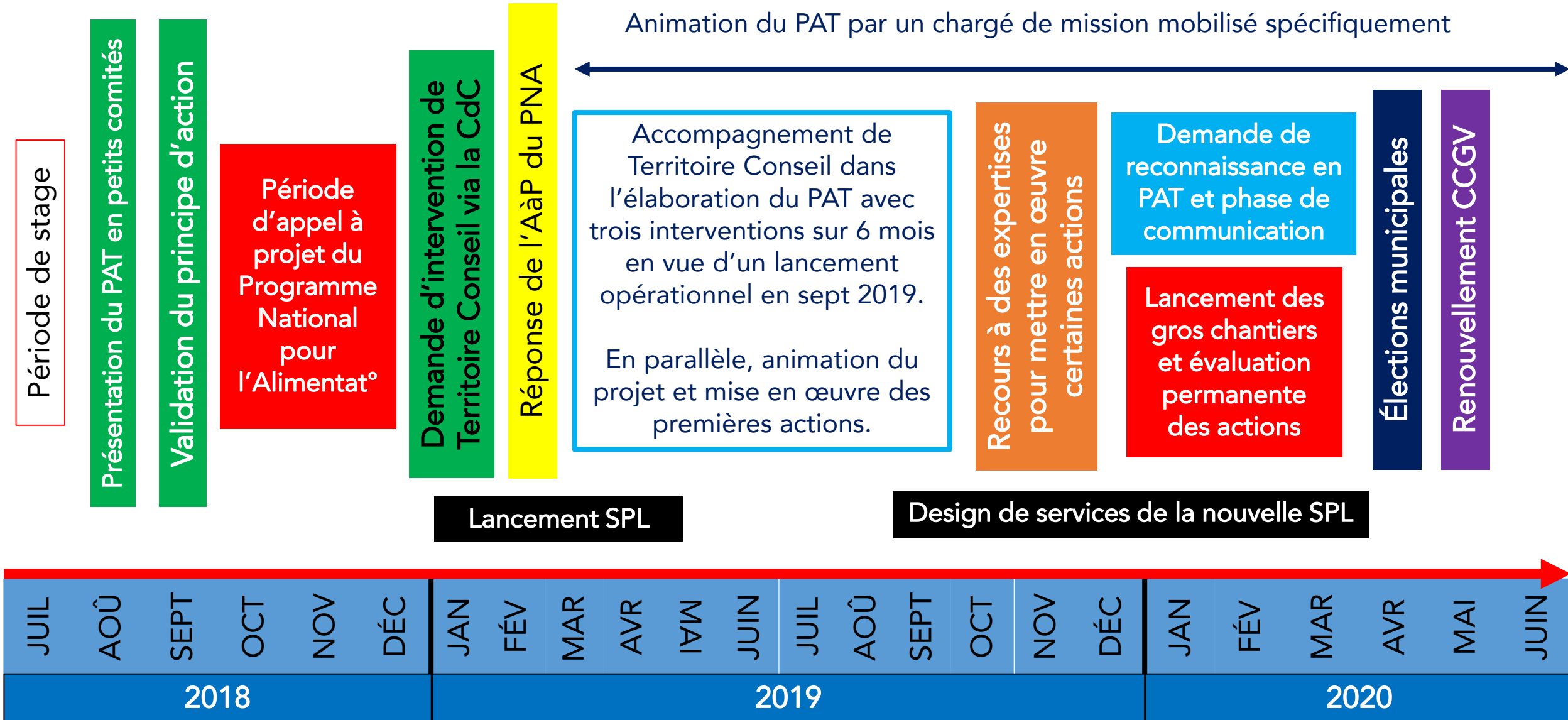
L'appui de la transition écologique du territoire.

→ Mise en œuvre du programme zéro phyto en lien avec l'alimentation.

LA FEUILLE DE ROUTE

Perspectives de mise en œuvre concrète du PAT

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE POUR LA CCGV



CONCLUSION

Bilan de la mission

BILAN DE LA MISSION

- L'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial sur le Grand Villefranchois** permet de **fédérer l'ensemble des acteurs** concernés par le sujet et de regrouper leurs forces dans une démarche commune. De celle-ci, **des perspectives de financement multiples** s'ouvrent grâce à la mise en cohérence de politiques sectorielles sur le territoire ;
- La construction d'un PAT doit être participative et donner la parole aux membres de la société civile. Elle nécessite un accompagnement et un suivi à long terme que la Communauté de communes du Grand Villefranchois souhaite réaliser, participant ainsi à une forme innovante de développement économique, de défense de l'intérêt général et de préservation de l'environnement.

Communauté de Communes
du
Grand Villefranchois



Maxime Pons

Étudiant de 3^{ème} année en double cursus Sciences Po/Paris 1
Mathématiques appliquées et Sciences sociales

Mobile : 06 42 17 72 23

Mail : maxime.pons@sciencespo.fr

Adresse : 55 Place du Faubourg 12270 NAJAC